

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE

DE LYON.

Années 1850-1852.



LYON.

IMPRIMERIE DE DUMOULIN ET RONET,
Rue Centrale, 20, au 1^{er} étage.

—
1852.

DESCRIPTION

D'UNE

NOUVELLE ESPÈCE D'HARPALE,

Par E. MULSANT.

(Présentée à la Société Linnéenne de Lyon, le 9 février 1852.)

Harpalus punctipennis.

Oblongus; niger, nitidus, antennarum articuli primi apice et sequentibus plerumque rufo-testaceis; thorace lineâ longitudinali mediâ, posticè utrinque foveolato, foveis et angulis posticis rectis punctatis. Elytris posticè subsinuatis, striatis. Interstitiis 3 vel 5-9 sat densè punctatis.

Long. 0,0112 à 0,0113 (5 à 5 1/8 l.) larg. 0,0042 à 0,0043 (1 7/8 à 2 l.).

Corps oblong; d'un noir luisant. *Tête* lisse, imperceptiblement pointillée; rayée d'une suture frontale; marquée de deux fossettes ou points allongés, situés chacun vers le quart externe de la suture frontale, et postérieurement à celle-ci. *Palpes* bruns, avec l'extrémité de chaque article et la moitié du dernier, d'un rouge testacé. *Antennes* à peine aussi longuement prolongées que l'extrémité du prothorax; à premier article brun, avec l'extrémité d'un rouge ferrugineux: les suivants, pubescents, ordinairement d'un rouge testacé, avec les derniers plus pâles, quelquefois bruns ou d'un brun testacé. *Prothorax* peu fortement échancré en arc en devant; élargi en ligne courbe jusqu'au tiers

environ des côtés, rétréci ensuite en ligne droite ou peu distinctement sinueuse; non émoussé aux angles postérieurs qui sont rectangulairement ouverts; à peine plus large à ceux-ci qu'aux antérieurs; coupé en arc faible à la base; d'un cinquième plus large à cette dernière que long dans son milieu; peu convexe; marqué d'un arc ou d'un angle dirigé en arrière, naissant du bord antérieur, près des angles de devant, et prolongé sur la ligne médiane jusqu'aux deux septièmes de la longueur; rayé, à partir de ce point, d'une ligne longitudinale médiaire prolongée jusqu'à la base; lisse ou imperceptiblement pointillé sur la majeure partie de sa surface; offrant souvent de légères rides, surtout près du bord antérieur; marqué, vers chaque quart externe de la base, de deux fossettes avancées jusqu'au tiers postérieur de la longueur: ces fossettes ponctuées; noté, sur la seconde moitié des bords latéraux, de points semblables, couvrant un espace élargi d'avant en arrière, et se réunissant à la base avec ceux des fossettes. *Ecusson* petit; imponctué. *Elytres* un peu plus larges en devant que le prothorax à ses angles postérieurs; subparallèles ou faiblement élargies jusqu'aux quatre septièmes, coupées obliquement et d'une manière subsinueuse à leur partie postérieure; peu convexes; à neuf stries, presque terminales: la quatrième, ordinairement unie postérieurement avec la sixième, en enclosant la cinquième; offrant, entre la première et la deuxième, une strie rudimentaire, ordinairement unie en devant avec la deuxième. Intervalles presque planes ou subdéprimés: les troisième à neuvième, ou quelquefois seulement les cinquième à neuvième, assez densément ponctués sur toute leur longueur: les cinquième à premier, ponctués à la base, sur le sixième de la longueur du cinquième, et d'une manière graduellement plus courte sur les autres: ces mêmes intervalles plus ou moins ponctués à l'extrémité: le neuvième, marqué de points plus gros. *Dessous, du corps* presque lisse. *Cuisses* intermédiaires et postérieures, ponctuées près de leur

tranche inférieure. *Jambes* intermédiaires et postérieures aspè-
 rement ponctuées; garnies de petites épines rousses ainsi que
 les tarsi.

J'ai trouvé cette espèce dans le mois d'août 1850, sur la
 montagne de Faillefeu (Basses-Alpes), à une assez grande
 élévation.